

Aide à la plantation FEADER -Allier



Programme financé par



Cofinancé par
l'Union européenne



Période de validité du programme
2026-2028

Eligibilité

- Bénéficiaires : **agriculteurs, collectivités rurales**
- Types de plantation : **haies, alignements d'arbres**
- **Exigences techniques** : travail du sol, paillage, arrosage, clôture
- Engagement : 80% de réussite des plants + **inscrire la plantation dans la PAC**

Anticipation de la **charge de travail** chantier :

- 5 jours pour 300ml de haies
- 0,5 jours par mois pour l'arrosage (selon conditions météorologiques)

Possibilité de faire des **chantiers participatifs citoyens**

Accompagnement

Travail de plantation

- Aide forfaitaire de 100% des dépenses
- Commande et achat des plants et fournitures assurés par la structure technique
- Aucun co-financement possible

Conseil technique à la plantation financé

- Diagnostic technique individuel sur terrain
- Visite de suivi

Accompagnement technique à la gestion durable

- Aide forfaitaire pour conseil individuel (plan de gestion simplifié, marquage de coupe, etc.)



Vous souhaitez planter l'hiver prochain ?

- Contacter une des structures du consortium :
Mission Haies : 07.77.92.36.99
Fédération des chasseurs : 04.70.34.10.02
Symbiose Allier : 06.10.79.10.96

Le fonctionnement du consortium « Pacte Haie »

3 structures pour gagner en efficacité et servir le territoire



Planter des haies et arbres utiles

La haie comme outil agronomique au service de l'agriculteur

Un atout pour les cultures

Protection des cultures par **effets brise-vent**

- Limitation du vent 15 à 20 fois la hauteur de la haie

Favorise la **présence d'auxiliaires** au sein des cultures

- Offre un gîte d'hivernage pour de nombreuses espèces de carabes et d'araignées



Un outil pour l'élevage

Amélioration du **bien-être animal**

- Abaissement de 5 à 10°C de la température sous un arbre

Production d'une **ressource en bois valorisable**

- Production de litière plaquette par déchiquetage du bois

